

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 9 Septembre 2022

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Voirie
- Remparts
- Compte-rendu des différentes réunions
- Logiciel cimetièrre
- Aide financière au titre de « l'embellissement : travaux de façade/toiture »
- Convention de mise à disposition d'un local à la Maissonnette
- SyDEV : convention relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage
- Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de l'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité (RPQS) public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 25 mai 2022 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée
- Délibérations et questions diverses

Membres présents : BOBINEAU Joël, PASCAULT-BRICAUD Evelyne, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, NAULET Jean-Pierre, QUELEN Joël, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline

Absents excusés : SABOURAUD Damien (pouvoir donné à BONNEAU Stéphane), ROMANO Guillaume

Secrétaire de séance : SPENNATO Fabienne

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Bâtiments du centre bourg : Après la pause estivale, les travaux ont repris sans retard et ont bien avancé. La remise des clés du cabinet médical a été effectuée avec l'émission de réserves. Avant d'occuper les locaux, les médecins doivent contacter leur informaticien pour gérer les branchements techniques. Les raccordements à l'eau et à l'électricité sont faits. Le fonctionnement du chauffage n'a pas encore été testé par les élus ainsi que la porte automatique

d'entrée. Une société de nettoyage sera mandatée pour la mise en propreté des lieux. Sur l'extérieur, le béton désactivé et l'enrobé sont en cours de séchage ; il reste le marquage au sol et le caniveau pour l'écoulement des eaux pluviales. Un piège à eau sera créé le long du muret sur une longueur de 6 mètres.

Cabinet du kinésithérapeute : Les travaux intérieurs sont bien avancés. Il reste la pose de certains plafonds, de la faïence et des sanitaires. M Gago sera contacté pour choisir les couleurs des murs et le type de floutage des fenêtres.

Projet restauration : M Bonneau présente un plan du projet ainsi que le devis de l'aménagement de la cuisine de la société MECA : 43 230€HT (soit 51 876€ TTC). Les élus sont intéressés par le projet ; l'architecte sera contacté pour étudier l'aménagement dans le détail. Un prochain contact du porteur du projet est attendu.

Alexandra Coiffure : Monsieur le Maire fait savoir qu'il est toujours en attente de la réponse pour l'achat de la partie salle d'attente.

Village du Moulin : Une réunion de chantier a eu lieu pour régler les casses des bordures et de la voirie faites lors des travaux, en présence du cabinet Verronneau. Ce dernier a contacté l'entreprise en charge des réparations. Le nécessaire devrait être fait. Monsieur le Maire fait savoir que la signature de 5 autres parcelles a été actée.

Lotissement « Kristensen » : Afin de poursuivre les travaux, le lotisseur attend l'accord du nouveau permis d'aménager.

Lotissement Haut du Lac : Monsieur le Maire a reçu un mail de M Penning de Rives pour connaître la décision des élus quant à la prise en charge de l'éclairage public. Monsieur le Maire souhaite une rencontre pour étudier la demande et revoir le nombre de lumineux.

2 -VOIRIE

Monsieur le Maire informe les élus que la société COLAS reste sous silence malgré les nombreuses relances pour terminer le parking en face « Les 3 Cocottes » et l'enrobé. Les appels auprès de l'entreprise RINEAU restent sans réponse (les travaux de voirie devaient débiter prochainement).

Monsieur le Maire fait savoir qu'une réunion tourisme aura lieu le 27 septembre avec les professionnels pour travailler sur la signalétique.

Des fossés devaient être refaits par les employés communaux. Le tractopelle étant hors service (casse d'une pièce), une entreprise va être mandatée pour effectuer ses travaux. La préparation des cavurnes va également être faite par un sous-traitant.

3 – REMPARTS

Mme Royer relate sa rencontre du 16 août avec MM Nayl et Bon de la Fondation du Patrimoine. Le dossier pour la demande de subvention sera présenté pour une tranche de travaux. Le montant de subvention souhaité serait de 70 000€. Les élus, après en avoir délibéré, votent pour le lancement de la souscription et autorisent Monsieur le Maire a signé la

convention avec la Fondation du Patrimoine. Les fonds de « Air BnB » peuvent être avantageux. Le plan de financement est basé sur 150 000€

4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

Commission Bulletin : Les associations ont été contactées pour rédiger leur article et photos pour la prochaine édition. La commission travaille parallèlement sur la course « La Joséphine » qui se déroulera du 1^{er} au 8 octobre, en parcours libre sur la commune.

Ecole : La rentrée des classes s'est très bien passée. Un exercice incendie a eu lieu ce matin sans soucis.

Manifestations estivales : M Bonneau fait part du déficit de la fête de la musique du 1^{er} juillet : 3 037,80€ (coût supporté par la commune). Le coût du spectacle pyrotechnique du 13 juillet s'élève à 15 000€ environ. Le bénéfice de la buvette – restauration est de 2 584,45€ répartis entre les associations bénévoles et présentes aux deux manifestations. Le 7 octobre prochain, tous les bénévoles sont invités pour les remercier et faire le bilan des festivités. L'achat de verres réutilisables à l'effigie de la commune est proposé ; les élus valident le devis pour la confection de 3 000 verres pour 1 471€.

5 – LOGICIEL CIMETIÈRE

Mme Pascault-Bricaud présente le devis de SEDI-Equipements pour l'acquisition d'un logiciel cimetière. Les élus valident le devis pour un montant de 19 182,24€.

6 – AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE « L'EMBELLISSEMENT : TRAVAUX DE FACADE / TOITURE »

Monsieur le Maire présente la facture des travaux de réfection de l'habitat de M RAUX. Dans le cadre du programme d'« embellissement : travaux de façade / toiture », les élus valident l'octroi de la subvention de 1 000€ à M RAUX qui bénéficiera du même montant de la Communauté de Communes de Fontenay-le-Comte.

7 – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À LA MAISONNETTE

Afin de pouvoir stocker les produits saisonniers et/ou volumineux, le gérant de la COOP a demandé s'il était possible d'utiliser un espace de l'atelier communal au lieu-dit la Maisonnette. Le conseil municipal est favorable à cette demande et fixe l'indemnité mensuelle d'utilisation à 40€.

8 – SyDEV : CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES DE RÉALISATION D'UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION D'ÉCLAIRAGE

La participation communale pour les travaux d'éclairage au lieu-dit Saint Thomas s'élève à 6 287€. Les élus valident le devis et autorisent Monsieur le Maire signer la convention avec le SyDEV.

Les élus s'interrogent sur l'arrêt des travaux aux Ouillères ; Monsieur le Maire fait savoir qu'un mouvement de grève de la part d'Enedis retarde les travaux.

Pour faire des économies d'énergie, le conseil municipal réfléchit à une baisse de la durée de l'éclairage public ; il est envisagé d'éteindre les lumineux à partir de 20h en période hivernale. Le SyDEV sera prochainement contacté pour changer les horaires d'allumage de l'éclairage public.

9 – RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPOS) PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

10 – RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPOS) PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNAUTÉ PAYS DE FONTENAY – VENDÉE

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal des deux rapports de l'assainissement de la Communauté de Communes ; pour les élus intéressés, les rapports sont en libre consultation en mairie.

11 – RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES) DU 25 MAI 2022 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

La CLECT propose de retenir sur l'attribution de compensation de Fontenay-le-Comte d'un montant de 267 261€ pour 2021, la somme de 141 412€ (correspondant au transfert de l'école de musique) pour la compétence mobilité. L'ensemble du conseil municipal accepte cette proposition.

12 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

SyDEV : Lors d'une réunion quelconque, Monsieur le Maire a eu connaissance d'une aide financière dans le cadre de travaux sur la rénovation énergétique ; la réfection de la salle des fêtes de la mairie entre dans ce programme par le changement du chauffage.

Cabinet kinésithérapeute : Monsieur le Maire présente l'avenant de l'entreprise Caron pour la pose de la douche italienne : 1 198,55€ HT (soit 1 438,26€ TTC).

Location de salles : Une entreprise loue les deux salles des fêtes sur deux jours en semaine. Le Directeur a demandé s'il était possible de leur facturer un forfait ménage. Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le forfait ménage à 250€ pour les deux salles.

Reprise de concession : Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre d'un administré qui détenait, pour une durée de 40 ans, une concession double où reposait son épouse. Cette dernière

a été transférée dans un autre cimetière d'une autre ville. L'époux souhaiterait rétrocéder la concession à la commune. Tous les élus acceptent la reprise de la concession.

Bornage : Lors du bornage d'une parcelle au Nay pour une vente, il s'est avéré que la route départementale passe sur la propriété. Selon le géomètre, la commune doit racheter cette parcelle qui est sous la route pour 1€ symbolique et les frais d'acte. Monsieur le Maire se rapprochera de l'agence routière départementale pour savoir qui doit prendre en charge le rachat de cette parcelle.

Remboursement livres : Madame la Directrice souhaite le remboursement de livres achetés par la coopérative scolaire pour un montant de 40,80€. L'ensemble du conseil municipal accepte le remboursement.

Fibre optique : Dans le cadre du déploiement de la fibre, l'élagage des arbres a été demandé par Vendée Numérique sur certaines parcelles. Monsieur le Maire informe les élus que les travaux d'élagage des parcelles longeant la route départementale seront financés par le Département.

Le plan d'implantation des poteaux au lieu-dit Les Loges a été revu ; le nouvel emplacement correspond aux attentes des élus.

Assainissement : Les services de la Communauté de Communes voudraient un inventaire des futurs projets de voirie pour programmer des travaux d'assainissement. Monsieur le Maire fera le point avec M Sabouraud.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a eu un accord verbal du propriétaire de la parcelle sur laquelle pourrait être implantée la nouvelle station d'épuration.

CLE : La Commission Locale de l'Eau est gérée par l'IBSNN de Niort. La CLE, où siègent différents élus et services de l'Etat, estime que l'IBSNN est moins réactif et ne répond pas toujours à leurs attentes. Après concertation, les élus siégeant à la CLE souhaiteraient que la CLE soit dirigée par le syndicat Vendée Sèvre Autize mais l'IBSNN garderait quelques fonctionnalités. Les élus, favorables pour le transfert de compétence, auront le droit de vote pour cette proposition.

La Joletière : Le bornage de l'impasse de la Joletière est prévu le 14 novembre à 9h sur place.

TPE : Pour faciliter le paiement des redevances aux camping-cars, l'achat ou la location d'un TPE est demandé par les usagers. Un devis va être demandé et des renseignements auprès de la Trésorerie pris.

Chêne Tord : L'ONF a transmis à Monsieur le Maire la fermeture définitive de la route du Chêne Tord à la circulation ; elle restera piétonne et cyclable.

Triathlon : Monsieur le Maire a rencontré une association de Faymoreau qui souhaiterait s'installer sur la commune pour y développer du triathlon ; elle a l'accord de Vendée Eau pour les activités aquatiques. Les membres recherchent un local pour leurs séances : les vestiaires du stade de foot leur seront proposés.

Tango : M et Mme Costa ont réservé les salles pour 2023 pour un séminaire de tango comme l'été passé. Mme Pascault-Bricaud leur a demandé si une représentation de danse pourrait être possible lors du repas des aînés ; ils ont accepté.

Conférence des maires : Monsieur le Maire informe que la séance du 17 novembre aura lieu à Mervent, à 18h30 et invitent les élus disponibles à se joindre à la réunion.

Pôle de la Forêt : La prochaine réunion du pôle de proximité aura lieu le 20 octobre à Bourneau.

Saison touristique : Monsieur le Maire donne les grandes lignes de la saison : découverte de cyanobactéries dans le lac, fermeture des forêts en août... Sans retour du bilan de chaque structure, il apparaît que le parc de Pierre Brune a été très fréquenté cet été ; les redevances de camping-cars sont équivalentes à celle de 2021.

Grippe aviaire : Monsieur le Maire demande à chaque élu de distribuer une information sur le recensement des volailles. Tous les détenteurs doivent se faire connaître en mairie.

Transport solidaire : Mme Pascault-Bricaud fait savoir que le transport solidaire est mis en place sur la commune ; à l'heure actuelle, 2 conducteurs sont disponibles pour les premiers demandeurs.

Devis : M Bonneau fait lecture du devis de l'entreprise Grellier pour le remplacement des ouvertures : 947,50€. L'entreprise Grellier a également établi un devis pour la remise en état du portail du cimetière : 380€ HT. Les élus valident les devis. Enfin, le vitrage sur la terrasse de la salle Jean-Louis RIPAUD bouge encore trop ; des baguettes de fixation par le haut vont être commandées et une fixation au sol d'un vitrage également.

Eglise : Suite au changement de saisons, la porte de l'église a besoin d'un rafraîchissement. Les employés communaux se chargeront de la repeindre.

Garde d'enfants : Monsieur le Maire informe les élus d'une pénurie d'assistantes maternelles sur la commune ; plusieurs d'entre elles ont décidé d'arrêter leur activité pour diverses raisons. Les élus projettent une réflexion sur un mode de garderie (micro-crèche, halte-garderie, coût, local, fonctionnement...).

La séance est levée à 23h35.

Prochaine réunion de conseil : le vendredi 14 octobre, à 20h30.